



DECISION N° 22.534

Acquisition et maintenance d'un système de conférence pour la salle du conseil municipal de la Ville de Perpignan

Direction du Numérique

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT Adjoint.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée sous forme de procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, il convient de conclure **un marché pour l'acquisition et la maintenance d'un système de conférence pour la salle du conseil municipal.**

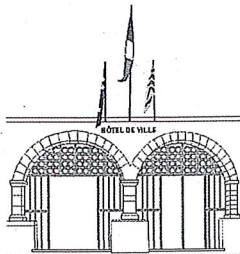
Le 17 février 2022, un avis d'appel public à la concurrence a été inséré sur le site Internet de la Ville, fixant la date limite de réception des offres au 4 mars 2022 à 12h00 dernier délai.

Ce marché comporte deux lots :

- Lot N° 1 : Système de conférence pour 60 personnes ;
- Lot N° 2 : Système de gestion des votes électroniques et de préparation des réunions.

Pour chaque lot, quatre offres ont été réceptionnées dans les délais et ont été jugées conformes administrativement.

DECIDE



Article 1er :

Pour le lot N° 1 : de retenir après analyse, l'offre économiquement la plus avantageuse présentée par la société **SUD MUSIQUE** sise 63, rue Mathieu Dombasle - 66000 PERPIGNAN pour un montant total (acquisition + maintenance sur 4 ans) de 81.664,00 € HT.

Pour le lot N° 2 : de déclarer après analyse, ce lot infructueux, l'ensemble des offres reçues excédant les crédits budgétaires alloués à ce lot.

Article 2

Conformément à l'article R 2 218-1 du Code de la Commande Publique, les candidats non retenus ont été informés le 16 juin 2022 du rejet de leur offre par courrier via la plateforme AWS.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services ;
Madame le Directeur Général des Services Techniques ;
Monsieur le Receveur Municipal ;

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

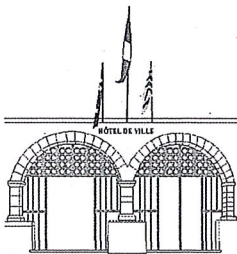
Fait à Perpignan, le 30 JUIN 2022

ID Télétransmission : 066-216601319-20220630_158671-A0-1-1

Accusé reçu le : 30 JUIN 2022

Affiché le : 30 JUIN 2022

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint





ACQUISITION ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE CONFERENCE POUR LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Direction : DN
Division : E-Transformation
N° de consultation MARCO : 21-DN-007
TYPE DE PROCEDURE : PROCEDURE ADAPTEE
Marché de : Travaux Fourniture Service
Date de publication : 17/02/2022
Date limite de réception des offres : 04/03/2022

Nombre de lots et intitulés des lots: Lot 1 : Système de conférence pour 60 personnes
Lot 2 : Système de gestion des votes électroniques et de préparation des réunions

Nombre de plis reçus : Lot 1 : 4 plis
Lot 2 : 4 plis

Date ouverture des plis : 04/03/2022
Candidatures non admises : 0
Candidatures irrégulières : 0

PERPIGNAN LE 30 JUIN 2022

Pour le Maire
Par subdélégation
L'Adjoint



François DUSSAUBAT

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Opération	ACQUISITION ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE CONFERENCE POUR LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
-----------	---

Lot n°01	Système de conférence pour 60 personnes	Estimation € HT	50 000,00 €	
Critères de sélection	Prix	coefficient :	40%	calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
	Valeur technique	coefficient :	60%	calcul : (1-note/10) x 0,6

CANDIDATS	Montant des Offres € HT			Note pondérée calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
	A l'ouverture des plis (Coût Acquisition + 4 ans maintenance)	Après négociation	Après vérification	
CAP SON	84 009,34	86 000,00	86 000,00	0,382
SDEL VIDEO TELECOM - AXIANS	108 025,89	102 725,00	102 725,00	0,456
SUD MUSIQUE	86 291,20	81 664,00	81 664,00	0,362
AVS Audiovisuel Events	68 614,30	90 176,38	90 176,38	0,400
Moyenne des Offres	86 735,18	90 141,35	90 141,35	

Remarques :



- La société CAPSON a omis d'indiquer le montant de la maintenance dans l'AE mais ce montant est indiqué dans le DPGF.
- La société AVS n'a pas rempli l'AE de l'offre initiale mais a correctement rempli le DPGF.

2) Valeur technique (notes à attribuer et à motiver dans l'onglet suivant)

CANDIDATS	Critères			NOTE		Note pondérée calcul : (1-note/10) x 0,6
	Qualité de la solution proposée (30 points)	Délais de mise en œuvre proposés (20 points)	Performance environnementale (10 points)	/60	/10	
CAP SON	30,00	18,00	9,00	57,00	9,50	0,030
SDEL VIDEO TELECOM - AXIANS	30,00	18,00	10,00	58,00	9,67	0,020
SUD MUSIQUE	30,00	20,00	10,00	60,00	10,00	0,000
AVS Audiovisuel Events	30,00	18,00	10,00	58,00	9,67	0,020

Vérification des offres:	La société CAP SON a commis une erreur le montant de l'AE et du DPGF ne correspondaient pas (oubli de la maintenance dans l'AE). La société nous a transmis un second AE rectifié lors de la négociation. La société CAP SON a inclu la maintenance du Lot 2 dans le lot 1, l'offre ne peut pas être comparée à celle des autres candidats. La société AVS s'est trompée de 0,01 € entre le DPGF et l'AE dans son offre négociée. Le montant de l'AE a été retenu
Offres suspectées d'être anormalement basses :	Aucune
Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées :	Aucune
Soutenances :	Chaque candidat a été convoqué via la plateforme AWS pour une soutenance afin de nous présenter leur solution et d'échanger sur leur proposition à ce marché. Les soutenances se sont déroulées en visioconférence comme suit : 05/04/2022 9h CAP SON 05/04/2022 10h45 AXIANS 06/04/2022 9h SUD MUSIQUE 06/04/2022 10h45 AVS AUDIOVISUEL Lors de ces soutenances, chacune des sociétés présentes a pu mesurer l'étendue du projet et a pris conscience du périmètre technique réellement attendu tout en restant dans une offre de prix qui soit cohérente. Les soutenances ont permis de constater la présence ou non des fonctionnalités attendues par le suivi d'un scénario imposé lors de la convocation mais aussi de se rendre compte de la qualité de l'ergonomie générale ainsi que de la technicité de chacune des solutions.
Déroulement de la négociation:	- Il est demandé le 20/04/2022 aux 4 sociétés de proposer leur meilleure offre financière via la plateforme de dématérialisation ; - La date limite de réponse à la négociation est fixée au 04/05/2022 à 18h ; - Les 4 sociétés ont répondu favorablement à notre demande de négociation et ont proposé une meilleure offre ;

Entreprises	Notes obtenues par critère						Note finale	Classement final
	Prix	Classement	Valeur technique	Classement	Déails	Classement		
CAP SON	0,382	2	0,030	4			0,412	2
SDEL VIDEO TELECOM - AXIANS	0,456	4	0,020	2			0,476	4
SUD MUSIQUE	0,362	1	0,000	1			0,362	1
AVS Audiovisuel Events	0,400	3	0,020	2			0,420	3

Proposition : Nous vous proposons d'attribuer le marché à la société SUD MUSIQUE mieux-disante pour un montant de 81.664,00 € HT	Signature directeur 	Signature élu délégué 
--	--	--

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

L'analyse a été réalisée au regard:

du mémoire technique
 du cadre de mémoire technique
 des fiches techniques
 d'autres documents
 de la soutenance

X
X
x

LOT	Entreprises	CRITERE 1 : Qualité de la solution proposée (30 points sur 60)		CRITERE 2 : Délais de mise en œuvre proposés (20 points sur 60)		CRITERE 3 : Performance environnementale (10 points sur 60)		Note /60
		commentaire	Note	commentaire	Note	commentaire	Note	
1	CAP SON	Points positifs : Société spécialisée dans le son et l'image; Très bonne compréhension de nos besoins. Matériels & solution adaptés Points Négatifs : Aucun	30	Points positifs : 15 jours d'installation proposés. Points négatifs : Disponibilité du matériel sous 4 à 6 semaines	18	Points positifs : Extinction automatique des équipements hors utilisation Points négatifs : Société vers Montauban. Trajets pour les opérations de maintenance	9	57,00
1	SDEL VIDEO TELECOM - AXIANS	Points positifs : Société spécialisée dans le son et l'image; Très bonne compréhension de nos besoins. Matériels & solution adaptés Points négatifs : Aucun	30	Points positifs : 15 jours d'installation proposés. Points négatifs : Disponibilité du matériel sous 4 à 6 semaines	18	Points positifs : Intervention CEGELEC Perpignan - Matériel déposé 100% recyclé (certificats fournis) Points négatifs : Aucun	10	58,00
1	SUD MUSIQUE	Points positifs : Société spécialisée dans le son et l'image; Très bonne compréhension de nos besoins. La société a réalisé dans le passé plusieurs diffusion du conseil municipal. Très bonne connaissance des contraintes et des besoins. Matériels & solution adaptés Points négatifs : Aucun	30	Points positifs : 15 jours d'installation proposés. Délais de disponibilité du matériel 2 semaines Points négatifs : Aucun	20	Points positifs : Matériel déposé 100% recyclé (certificats fournis) Points négatifs : Aucun	10	60,00
1	AVS Audiovisuel Events	Points positifs : Société spécialisée dans le son et l'image. Après audition l'entreprise nous propose du matériel adapté à nos besoins. L'entreprise a un bon historique du câblage et du matériel existant, ce qui facilite l'installation et l'intégration du nouveau dispositif Points négatifs : Aucun	30	Points positifs : 15 jours d'installation proposés. Points négatifs : Disponibilité du matériel sous 4 à 6 semaines	18	Points positifs : l'entreprise réutilisera le matériel récupéré pour d'autres collectivités Points négatifs : Aucun	10	58,00

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Opération	ACQUISITION ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE CONFERENCE POUR LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
-----------	---

Lot n°02	Système de gestion des votes électroniques et de préparation des réunions	Estimation € HT	10 000,00 €	
Critères de sélection	Prix	coefficient :	40%	calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
	Valeur technique	coefficient :	60%	calcul : (1-note/10) x 0,6

CANDIDATS	Montant des Offres € HT			Note pondérée calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
	A l'ouverture des plis (Coût Acquisition + 4 ans maintenance)	Après négociation	Après vérification	
CAP SON	20 070,16	20 000,00	20 000,00	0,363
SDEL VIDEO TELECOM - AXIANS	21 642,06	20 701,51	20 701,51	0,376
SUD MUSIQUE	27 525,00	25 800,00	25 800,00	0,468
AVS Audiovisuel Events	22 711,04	21 619,05	21 619,05	0,393
Moyenne des Offres	22 987,07	22 030,14	22 030,14	

Remarques :

- La société AVS n'a pas rempli l'AE de l'offre initiale mais à correctement rempli le DPGF.

- La société AVS a omis d'indiquer le montant de la maintenance dans l'AE de l'offre négociée mais ce montant est indiqué dans le DPGF.



2) Valeur technique (notes à attribuer et à motiver dans l'onglet suivant)

CANDIDATS	Critères			NOTE		Note pondérée calcul : (1-note/10) x 0,6
	Qualité de la solution proposée (30 points)	Délais de mise en œuvre proposés (20 points)	Performance environnementale (% de matières recyclées et consommation)	/60	/10	
CAP SON	25,00	20,00	10,00	55,00	9,17	0,050
SDEL VIDEO TELECOM - AXIANS	25,00	20,00	10,00	55,00	9,17	0,050
SUD MUSIQUE	25,00	20,00	10,00	55,00	9,17	0,050
AVS Audiovisuel Events	25,00	20,00	10,00	55,00	9,17	0,050

Vérification des offres:	La société AVS n'a pas rempli la maintenance dans l'AE après négociation, mais a rempli le DPGF nous avons retenu le prix du DPGF. La société CAP SON ayant inclus la maintenance du Lot 2 dans le lot 1, son offre est ne peut pas être comparée à celle des autres candidats.
--------------------------	--

Offres suspectées d'être anormalement basses :	Aucune
Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées :	Aucune
Soutenances :	<p>Chaque candidat a été convoqué via la plateforme AWS pour une soutenance afin de nous présenter leur solution et d'échanger sur leur proposition à ce marché. Les soutenances se sont déroulées en visioconférence comme suit :</p> <p>05/04/2022 9h CAP SON 05/04/2022 10h45 AXIANS 06/04/2022 9h SUD MUSIQUE 06/04/2022 10h45 AVS AUDIOVISUEL</p> <p>Lors de ces soutenances, chacune des sociétés présentes a pu mesurer l'étendue du projet et a pris conscience du périmètre technique réellement attendu tout en restant dans une offre de prix qui soit cohérente. Les soutenances ont permis de constater la présence ou non des fonctionnalités attendues par le suivi d'un scénario imposé lors de la convocation mais aussi de se rendre compte de la qualité de l'ergonomie générale ainsi que de la technicité de chacune des solutions.</p>
Déroulement de la négociation:	<p>- Il est demandé le 20/04/2022 aux 4 sociétés de proposer leur meilleure offre financière via la plateforme de dématérialisation ;</p> <p>- La date limite de réponse à la négociation est fixée au 04/05/2022 à 18h ;</p> <p>- Les 4 sociétés ont répondu favorablement à notre demande de négociation et ont proposé une meilleure offre ;</p>

Entreprises	Notes obtenues par critère						Note finale	Classement final
	Prix	Classement	Valeur technique	Classement	Détails	Classement		
CAP SON	0,363	1	0,050	1			0,413	1
SDEL VIDEO TELECOM - AXIANS	0,376	2	0,050	1			0,426	2
SUD MUSIQUE	0,468	4	0,050	1			0,518	4
AVS Audiovisuel Events	0,393	3	0,050	1			0,443	3

Proposition : Toutes les offres négociées étant au minimum 100 % au delà de l'estimation financière nous vous proposons de rendre ce lot infructueux.	Signature directeur 	Signature élu délégué 
---	--	--

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

L'analyse a été réalisée au regard:

du mémoire technique
 du cadre de mémoire technique
 des fiches techniques
 d'autres documents
 de la soutenance

X
X
X

LOT	Entreprises	CRITERE 1 : Qualité de la solution proposée (30 points sur 60)		CRITERE 2 : Délais de mise en œuvre proposés (20 points sur 60)		CRITERE 3 : Performance environnementale (10 points sur 60)		Note /60
		commentaire	Note	commentaire	Note	commentaire	Note	
2	CAP SON	Points positifs : Système très complet de vote authentification rfid possibilités d'ajout de modules Points Négatifs : Système d'option et de licence - Vote liste max 6 choix	25	Points positifs : Système compatible avec le matériel (même éditeur). Aucune difficulté de mise en œuvre Points Négatifs : Aucun	20	Points positifs : Système intégré sous forme de logiciel avec le matériel du lot 1. Aucun matériel supplémentaire nécessaire (hors carte RFID/NFC) Points Négatifs : Aucun	10	55,00
2	SDEL VIDEO TELECOM - AXIANS	Points positifs : Système très complet de vote authentification rfid possibilités d'ajout de modules Points Négatifs : Système d'option et de licence - Vote liste max 6 choix	25	Points positifs : Système compatible avec le matériel (même éditeur). Aucune difficulté de mise en œuvre Points Négatifs : Aucun	20	Points positifs : Système intégré sous forme de logiciel avec le matériel du lot 1. Aucun matériel supplémentaire nécessaire (hors carte RFID/NFC) Points Négatifs : Aucun	10	55,00
2	SUD MUSIQUE	Points positifs : Système très complet de vote authentification rfid possibilités d'ajout de modules Points Négatifs : Système d'option et de licence - Vote liste max 6 choix	25	Points positifs : Système compatible avec le matériel (même éditeur). Aucune difficulté de mise en œuvre Points Négatifs : Aucun	20	Points positifs : Système intégré sous forme de logiciel avec le matériel du lot 1. Aucun matériel supplémentaire nécessaire (hors carte RFID/NFC) Points Négatifs : Aucun	10	55,00
2	AVS Audiovisuel Events	Points positifs : Système très complet de vote authentification rfid possibilités d'ajout de modules Points Négatifs : Système d'option et de licence - Vote liste max 6 choix	25	Points positifs : Système compatible avec le matériel (même éditeur). Aucune difficulté de mise en œuvre Points Négatifs : Aucun	20	Points positifs : Système intégré sous forme de logiciel avec le matériel du lot 1. Aucun matériel supplémentaire nécessaire (hors carte RFID/NFC) Points Négatifs : Aucun	10	55,00

ECONOMIE GENERALE DU MARCHÉ

LOT	Désignation	ATTRIBUTAIRES	Offre de prix	Estimation MOE	Δ	Ecart %
						%
1	Système de conférence pour 60 personnes	SUD MUSIQUE	81 664,00	50 000,00	31 664,00	63,33%
2	Système de gestion des votes électroniques et de préparation des réunions	SDEL VIDEO TELECOM - AXIANS				
			81 664,00	50 000,00	31 664,00	63,33%